

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Conseil d'administration – 09/02/2021

Procès-verbal

Version officielle du rapport. La version néerlandaise est traduite de manière informelle avec l'aide du logiciel DeepL pour la facilité des membres néerlandophones du CA.

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Veerle	Van Den Eede	VVDE
Emilie	De Smet	EDS
Peter	Schlembach	PSCH

Secrétariat :

Khadija	Bensalah	KBH
Véronique	Duchenne	VDE
Olivier	Magritte	OME

Invités :

Marie	Denninghaus	MD
Mathieu	Angelo	MA

Excusé :

Thomas	Dabeux	ThD
--------	--------	-----

A01) Approbation du rapport :

- du CA du 2020/12/08
- du CA du 2021/01/12
 - CA : les PV sont approuvés

A02) BDF AG 11/03/2021 : préparation:

- a) Rapport d'activité 2020
 - OME explique que Khadija a rédigé le premier projet et qu'il a utilisé sa journée de lundi pour le compléter. Cela devrait être terminé demain.
- b) Plan d'action 2021
 - OME explique que le projet de plan d'action sera soumis au CA par e-mail
- c) Comptabilité
 - OME explique que la collaboratrice de la fiduciaire a réalisé l'encodage. Le document a été transmis au CA (A02c-BDF-ASBL-BILAN-INTERNE-2020). Il demande si les membres du CA ont des remarques à ce sujet ?
 - GM demande si la comptable a émis des remarques.
 - i. OME répond que non, elle n'a pas pointé d'anomalie

- VDE demande s'il est nécessaire de continuer avec un commissaire aux comptes à partir du moment où on travaille avec une fiduciaire et qu'il n'y a pas d'obligation légale
- CA demande au secrétariat de prendre contact avec Raymond Philippard pour voir s'il peut le faire. Si ce n'est pas possible, on expliquera que cela n'a pas été possible et que ce n'est pas une obligation légale.
- GM demande l'état d'avancement du dossier « carte bancaire » ?
- OME : pour l'instant aucune opération bancaire n'a dû être faite donc tout est ok. Les documents ont été transmis aux membres du CA pour signature.

d) Répartition des prises de parole

- OME propose de partir sur la base de la répartition des prises de parole pour l'AG de 2020 :

i. Accueil + présences	PG
ii. Approbation rapport 2020	PG
iii. Rapport d'activité	GM
iv. Comptes annuels	EDS
v. Commissaire aux comptes	Raymond Philippard ?
vi. Plan d'action	VvdE
vii. Prévisions budgétaires	EDS
viii. Introduction An Sofie	ThD
- PSch rappelle qu'il sera absent lors de l'AG
- Le CA marque son accord

A03) SDGs en handicap : videos – Audiodescription

- OME explique que
 - les textes pour l'audio description ont été préparés
 - le choix des voix a été réalisé
 - Pablo a envoyé un test. Le lien a été envoyé aux membres du CA. Des adaptations lui ont été demandées
 - Le nécessaire sera fait pour le logo IFDD en FR et NL. Reste le problème du logo en DE : il ne l'a pas reçu. Un rappel a été envoyé. Sa crainte est qu'il n'existe pas en allemand.
- VDE signale qu'un e-mail reçu de l'IFDD annonce le logo en allemand pour le 11/12
- VvdE attire l'attention sur l'utilisation erronée de certains termes. Elle envoie un e-mail
- Peter demande si un texte explicatif sera fourni pour soutenir l'utilisation des vidéos ? Il faudrait quelque chose de facile, pas trop long.
- OME explique que c'est prévu. Il y travaillera après l'AG
- Le CA marque son accord

A04) Plan de relance :

- a) Participation du BDF à la rédaction de l'avis CFDD
- b) Préparation
- c) Feed-back
 - PG a participé à la réunion de préparation de l'avis CFDD. Ils travaillent avec beaucoup de schémas et de tableaux. Il explique que suivre cette réunion était très difficile. Il a réussi à signaler un certain nombre de points. Il n'a pas entendu une seule fois le mot « handicap ». A la fin, il a proposé de leur envoyer une note avec les points essentiels en lien avec PSH. Mais ils ont voulu rester sur leur méthodologie... Il est dommage que les PSH soient perdues dans ce plan...

- VDE précise qu'il y a deux endroits où on retrouve PSH, mais avec des formulations non contraignantes du style « ... dans la mesure du possible... »
- d) Avis CFDD
 - PG précise que l'avis officiel n'est pas transmis : il doit encore y avoir des réunions de « groupes de travail » sur des aspects spécifiques
- e) Rencontre Cabinet Dermine (02/02/2021)
 - GM explique qu'ils sont pressés par le temps, il n'imaginent pas de travailler avec différents interlocuteurs et sont très frileux à communiquer les documents. On a insisté sur l'esprit de l'UNCRPD et que nous voulons que les PSH soient intégrées dans les projets. On a eu le soutien du cabinet Lalieux. Ils ont compris qu'on avait réussi à s'alimenter par ailleurs, qu'on ferait attention à la confidentialité mais qu'on ne laisserait rien passer
 - VDE explique que suite à cette rencontre, un avis CSNPH sera préparé pour la plénière du 22/02. Le cabinet Lalieux a fait le nécessaire : le CSNPH a reçu la dernière version du Plan de la Belgique. rappelle que le BDF devra transmettre les informations aux « négociateurs » de la Commission européenne
 - GM ajoute que l'on aura la possibilité d'argumenter et de faire le lien entre plan de relance et EAA...

A05) CE-Directive accessibilité du Web du Secteur public :

- a) Appel d'offre BOSA (vers Cawab, Inter, Anysurfer)
 - a. OME explique que concernant la directive web du secteur public le secrétariat a transmis l'appel d'offres BOSA, au Cawab, Inter et Anysurfer. Cawab et Anysurfer ont répondu, ils suivent bien. Inter pas de réponse.
- b) Evaluation de la liste de site à auditer par BOSA
 - a. Voir point A08

06) EAA – Transposition en droit belge

- a) Enjeux et point de la situation : Marie Denninghaus (EDF) – 14 :00
 - MD utilise un PPT : voir le PPT pour le contenu
 - MA demande comment seront considérées les machines à voter ?
 - i. MD explique qu'il s'agit d'appareils assimilables à des « self service terminals », donc elles devraient être incluses, mais c'est à vérifier dans le texte de la directive
 - VDE demande comment se fera l'implication concrète des associations ? On a identifié les coordinateurs, on les a interpellés. Pas de réponse à ce stade.
 - i. MD répond que la Commission Européenne (CE) doit mettre en place une autorité de contrôle et elle doit impliquer l'EDF. Au niveau des Etats Membres (EM), ce n'est pas aussi clair
 - VDE demande si tous les marchés publics qui seront lancés comporteront une clause concernant l'accessibilité
 - i. MD répond que c'est un minimum, un EM peut toujours aller plus loin que le prescrit d'une directive
 - MA pointe le problème des exemptions : pour les « ticketing machines » cela peut aller jusqu'en 2055 (???). il demande les liens. La SNCB change ses automates de vente, donc s'ils le font maintenant, ils vont partir pour 25 ans !!!
 - GM s'indigne : on entre dans une querelle de long terme. On essaye d'arriver à ce que l'on dépasse le minimum imposé. Il y a de gros enjeux dans une guerre de tranchées. Nos organisations et organes d'avis ne sont pas des bureaux avec 35 collaborateurs. On a le réflexe de s'épauler, mais ce n'est pas suffisant...

- MD : vous allez rencontrer les même obstacles que nous... Les lobbies vont repousser toutes les deman
- MA : on ne gagnera pas sur l'électro-ménager. Par contre, sur les transports, il y a un gros combat à mener. Au niveau bancaire aussi.
- GM : au niveau bancaire, on diminue le nombre d'agences alors que nous avons une population en difficulté. La ministre Lalieux considère que les banques sont sur un trend et ne vont pas changer leur approche.
- MA : s'ils mettent moins de service en présentiel, il faut que les outils à distance soient accessibles.
- EDS : on est des tout petits poucets, mais il faut essayer à faire changer... Nous devons nous associer avec les associations d'ânés. Il faudra mettre ensemble d'autres acteurs... Par exemple, Test Achat... Il faut creuser...
 - i. MD explique que l'EDF va organiser des « peer exchanges ». Tout est en lien. Vous pouvez mettre en avant les priorités les plus importante pour vous
- GM considère qu'il serait intéressant d'avoir une rubrique EDF reprenant les avancées obtenues dans certains pays. Cela permettrait de dire : « la loi nationale a été plus loin, pourquoi pas chez nous... »
 - i. MD considère que c'est une très bonne idée. Le problème est qu'on est en train et tous les pays vont dépasser la dead-line.
- VDE demande quels sont les arguments à faire valoir pour les convaincre d'élargir le scope
 - i. MD répond qu'elle a une liste : les PSH sont des consommateurs et dépensent de l'argent. Il faut mettre les chiffres du nombre de PSH dans la balance
- MA demande quelles sont les bonnes pratiques en Suède
 - i. MD répond qu'il n'y en a pas tellement si ce n'est qu'ils avancent.
- VDE demande si l'on peut avoir un lien au niveau national avec le plan de relance et les FSE
 - i. MD répond que ce serait très bien. Nous préparons une recommandation. Dans les plans, il faut remettre les transports, etc.
- VvdE pointe que la directive ne prévoit pas de contrôle sur les entreprises. Que se passe-t-il si une entreprise n'applique pas la directive ?
 - i. MD répond que normalement il n'y a pas de controle. Mais s'il y a une plainte, la décision devra tenir compte du contenu de la directive et la faire appliquer.
- GM demande où déposer plainte, si nécessaire. A qui s'adresser?
 - i. MD répond que les plaintes peuvent être individuelles ou collectives
- GM souligne que le problème est que cela coûte d'aller en justice...
- VDE demande si l'EDF dispose d'une check-list en vue des rencontres avec les autorités nationales
 - i. MD accueille positivement la demande. Elle va proposer cela à ses collègues

b) Interpellation vers les coordinateurs SPF Economie et SPF Sécurité sociale

- OME explique que si ils ne bougent pas, il faudra s'adresser aux ministres compétents

c) Bruxelles – Plan d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (Pour info)

- VDE explique qu'il s'agit d'un dossier très volumineux, ne faudrait-il pas créer un groupe de travail, avec notamment Mathieu Angelo, par exemple. les CA risquent de ne pas être suffisants...
- PG répond qu'il est partant. Il faut aiguillonner les pouvoirs politiques
- PG demande à VDE de faire un cadre avec comment faire ?
- GM considère que l'idée est bonne, mais un GT a besoin du support du secrétariat et il n'y a pas suffisamment de force de travail

- EDS considère que comme on doit préparer un plan d'action 2021, c'est l'occasion de présenter les priorités. Peut-être en présenter plus et dire à l'AG de choisir 2-3-4 priorités???
- VvdE insiste pour que cela reste tenable. Mais elle trouve intéressant de travailler avec le BDF. Le BDF doit préciser une position
- GM pense que tout à coup, on se dit « la tâche est gigantesque ». Le BDF a un rôle différent des associations. Dans son rôle politique, il est jouable qu'il garde son interpellation du politique. C'est le rôle du CSNPH de vérifier que Lalieux, dans son plan met EAA, la CIM, et lors des plateformes nous devons signaler et montrer la voie à suivre

A07) UNCRPD – Préparation du rapport alternatif 2-3 suite au rapport officiel de la Belgique :

- a) Rapport des réunions de comités de suivi
 - OME explique qu'il sont rédigés. Ils seront transmis avec les fiches intégrées
- b) Fiches intégrées suite aux comités de suivi
 - OME explique que l'intégration en français a été réalisée et que Marjorie a terminé leur traduction en néerlandais via DeepL. Il faut encore intégrer les précisions reçues de plusieurs participants. Dès que cela sera fait, les fiches seront mises à disposition via le site Internet du BDF
 - GM demande quand les fiches seront disponible
 - OME répond début mars

A08) CE – Directive relative à l'accessibilité des sites Internet du secteur public – Processus d'évaluation : demande aux organisations membres

- OME explique que BOSA a transmis les 2 questions et la liste des sites qui seront audités en 2021.
 - Il propose de soumettre ces deux documents à l'ensemble des organisations membres via les « personnes de contact ».
 - Si le CA préfère, cela peut faire l'objet d'un questionnaire public, mais cela serait plus difficile techniquement et demander à des individus de passer une telle liste en revue lui paraît compliqué
- EDS que pour la première question, c'est jouable pour nos associations. Pour la deuxième, elles ne sont pas compétentes
- OME rappelle que BOSA est bien d'accord que le BDF n'est pas experts « technique »
- VDE demande que quand on renverra vers BOSA, on soit clair : il faut prendre ses précautions
- EDS suggère de répartir les sites de la liste entre les associations pour qu'ils ne perdent pas courage
- PSch fait remarquer que cela concerne uniquement le fédéral → Il faudrait interroger BOSA sur l'avancement de la procédure procédure dans les entités. Il a introduit une plainte car les 30 sites audités par la Communauté germanophone n'ont pas de déclaration d'accessibilité. L'Ombudswoman veut bien le soutenir dans ses démarches. Elle était embêtée car son site Internet n'a pas de déclaration d'accessibilité.
- PG fait remarquer que le site « COZO » n'est pas dans la liste
- VvdE fait remarquer qu'il est difficile d'être systématique. UNIA n'y est pas, par exemple
- OME dit qu'il sera très attentif dans la communication vers nos associations membres

- GM attire l'attention sur d'autres sites importants : BDF – CSNPH – Conseil supérieur de la santé – INAMI – INASTI...
- PG rappelle qu'il est toujours dangereux d'établir des listes
- VDE suggère de ne pas diffuser vers nos membres, d'autant que cela peut générer des frustrationss
- Le CA demande au secrétariat de préparer un projet de réponse et de le soumettre au CA pour accord. Cela servira de réponse du BDF

A09) Violence faite aux femmes – Garance : suivi

- KBH explique qu'elle a écrit aux membres du BDF, mais que c'était à titre informatif. Du côté du BDF, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire. On le fera quand on travaillera sur Grevio...
- GM signale que Garance était connue par l'équipe ASPH. Elles sont revenues avec un regard positif

A10) ONU – Commission de la Condition de la Femme – 65ème Session : séance d'information, SPF Affaires étrangères – 21/01/2021 – 11h30 – Feed-back

- a) KBH explique que Veerle et elle ont participé à la réunion...
- b) VvdE précise que c'était la première fois pour elle. Elle a trouvé cela intéressant. Elles ont pu apporter leur imput.
- c) KBH informe que la 65ème session aura lieu en live streaming. Il y aura plusieurs thèmes en parallèle. Elle s'est inscrite. Elle verra ce qui est intéressant. Elle regardera après le 22/02 ce qui sera sur le site.
- d) GM signale qu'il serait intéressant de voir qui sont les intervenants au niveau belge
- e) KBH dit qu'elle peut le demander au coormulti
- f) PG demande qui était présent.
- g) KBH répond que ces information seront dans le PV

A11) GLAD : demande d'intervention du BDF auprès du gouvernement belge - Suivi

- OME rappelle la demande.
- GM demande de lui renvoyer la demande pour prendre contact avec le service relations internationales de Solidaris

A12) Contacts avec la ministre Lalieux : demande de rencontre

- VDE suggère d'attendre le retour de MD. Les sujets à aborder seraient : EAA, FSE, UNCRPD, mise en œuvre Stratégie EU (elle sortira le 3/3/2021)
- EDS demande de mettre en evidence le lien lien EAA – plan accessibilité
- GM souligne qu'il y a le plan pauvreté EU, l'EDC, tous les domaines dans lesquels le BDF a des suivis... Il faut mettre en lumière la masse de travail et la complémentarité avec les Conseils d'avis
- VvdE signale que le rapport d'activité est certainement un bon outil pour tout montrer

A13) ScanCar : quel suivi BDF ?

- OME explique que Gaetano Lonobile a posé cette question au secrétariat
- EDS précise qu'il ne l'avait pas prévenue. Mais elle considère qu'il serait intéressant de faire remonter la question vers l'EDF pour savoir comment cela fonctionne dans d'autres pays.
- PG explique qu'il n'y a pas d'uniformité en EU
- VDE considère que l'EDF est toujours OK de relayer ce genre de questions

- PG dit qu'il a lu l'avis d'UNIA. Il demande s'ils n'ont pas communiqué à ce propos avec nous
 - i. VDE répond que non. L'embêtant est qu'eux ne sont pas contre le « préenregistrement »
- GM explique qu'on en a parlé en Commission d'accompagnement. Ils évoquent dans le préambule que cela pose problème. Mais dans la recommandation, il ne parlent pas du pré-enregistrement... Donc l'analyse est OK, mais la recommandation n'est pas assez ferme. A évoquer lorsque nous rencontrerons UNIA
- GM demande que en interpellant EDF, l'avis du conseil soit joint en étant clair sur les éléments avec lesquels la réglementation « scancar » n'est pas OK avec la réglementation EU : ce n'est pas lié à la voiture

A14) EDF – Nouveau site Internet : suivi

- PG explique que cela fonctionne bien
- Les autres disent qu'il n'ont pas reçu
- KBH va relancer Loredana

A15) BDF – Site Internet : création d'un formulaire de demande

- VDE considère qu'un formulaire peut-être une bonne chose en termes d'ouverture, mais le risque est d'avoir des portes qui s'ouvrent dans tous les sens.
- PG considère qu'il ne faut pas le faire. Cela peut générer plus de problèmes que d'avantages
- EDS dit que l'onglet « contact » est suffisant
- GM demande de mettre l'adresse postale en retrait dans les courriers
- VvdE explique qu'être attractif peut être intéressant mais qu'il faut rester dans ce qui est tenable

B01) France : orientation de jeunes SH vers des établissements d'enseignement belges – Arrêt-Cours-Appel-Nancy

XX) Divers

- Enseignement francophone : Condamnation du CEDS pour l'inclusion scolaire (ThD)
- Standardisation environnement bâti – KBH : norme sortie en janvier, mais payante. EDF va lancer une campagne vers CEN et CE pour que ces normes soient gratuites. Mher demande que l'on contacte le bureau belge pour qu'ils intègrent les dernières adaptations
 - i. PSCH, ce sont des normes fonctionnelles... Nulle part, il n'est dit que la Belgique doit émettre des normes techniques pour mettre en œuvre ces normes fonctionnelles, 1.1 mètre, par exemple
 - ii. VDE : si la Belgique l'adopte, comment cela va-t-il être diffusé vers des architectes...